

**AVIS PUBLIC**

**AVIS D'ASSEMBLÉE PUBLIQUE**

**(District Cascades)**

La soussignée donne avis public à l'effet que le Conseil municipal, suite à l'adoption du projet de résolution numéro 20-448 datée du 8 septembre 2020, tiendra une assemblée publique de consultation le **5 octobre 2020**, à 18 h 30, en la salle du Conseil, au 750 avenue de l'Hôtel-de-Ville, à Saint-Hyacinthe.

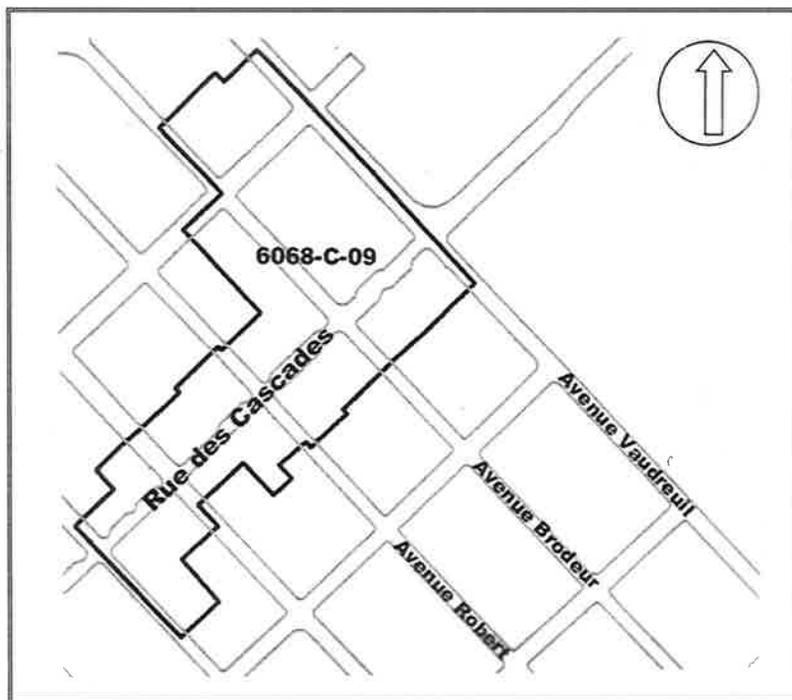
La résolution projetée aura pour conséquence, notamment, de permettre l'occupation de l'immeuble sis aux 900-906, rue des Cascades à des fins exclusivement résidentielles.

La demande d'autorisation de ce projet particulier (PPCMOI) vise à permettre la délivrance d'une autorisation pour l'occupation à des fins exclusivement résidentielles de l'immeuble sis aux 900-906, rue des Cascades (lot 1 439 292), situé dans la zone d'utilisation commerciale 6068-C-09.

La nature de ce projet particulier se résume comme suit :

L'occupation d'un immeuble à des fins exclusivement résidentielles sera confirmée aux 900-906, rue des Cascades (lot 1 439 292).

La zone 6068-C-09 est illustrée sur le croquis ci-dessous :



Au cours de cette assemblée, les personnes et organismes qui désirent s'exprimer pourront se faire entendre.

De plus, une présentation détaillée du projet est diffusée à l'adresse Web suivante : <https://www.ville.st-hyacinthe.qc.ca/ville/vie-democratique/avis-publics>

Toute personne peut transmettre des commentaires écrits, par courriel ou par courrier suivant la publication du présent avis et ce, jusqu'à midi avant la séance du 5 octobre 2020. Un formulaire est disponible à cet effet à l'adresse Web ci-dessus mentionnée.

Ce projet de résolution contient des dispositions susceptibles d'approbation référendaire.

Le projet de résolution est disponible pour consultation au bureau de la Greffière, à l'hôtel de ville.

Saint-Hyacinthe, le 16 septembre 2020

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Hélène Beauchesne', written in a cursive style.

Me Hélène Beauchesne, notaire, OMA  
Greffière